

SECTION SPORTIVE FOOTBALL

INFORMATIONS

1. OBJECTIFS :

- Favoriser la réussite scolaire et sportive de l'élève
- Permettre à l'élève d'améliorer ses performances sportives dans le cadre d'une scolarité normale
- Développer le goût de l'effort
- Contribuer et participer à la vie sportive de l'établissement

2. FONCTIONNEMENT :

- **2 séances hebdomadaire (1h30)** est proposée aux élèves en complément des heures d'EPS.
- La section est encadrée par M. LACLEF Eric et coordonnée par un professeur d'EPS garantissant ainsi le double enjeu scolaire et sportif.
- Les élèves bénéficieront d'un suivi scolaire pour les élèves en difficulté (au même titre que tous les élèves du collège : groupe de soutien, travail individualisé...)
- Les entraînements se dérouleront au stade Roger Couderc ou au stade du Fremoy TORCY.

3. PROGRAMME ET EMPLOI DU TEMPS :

- L'emploi du temps scolaire est complet. Tous les cours (sans exception) sont suivis. Les élèves de la section sont regroupés dans une même classe (pour chaque niveau de classe : 6^{ème}/5^{ème}/4^{ème}/3^{ème}) avec un emploi du temps aménagé permettant de concilier le programme normal de leur classe et **deux séances d'entraînement de football de 1H30 par semaine.**
- L'apprentissage de l'anglais en LV1 est obligatoire.
- Compte tenu des impératifs d'emploi du temps, **les options facultatives ne sont pas possibles.**
- Les séances d'entraînement se termineront au plus tard à 18h00 dans le respect du rythme de l'enfant, du temps nécessaire à la récupération et au travail scolaire quotidien.
- Le mercredi, la section participera au championnat UNSS. L'inscription à l'UNSS est obligatoire.
- L'élève doit faire preuve d'un sérieux exemplaire et d'une organisation de ses activités (travail, détente, repos) lui assurant une vie équilibrée. La notion d'effort est très importante. La section football s'adresse donc à des élèves doués pour le football et capables de poursuivre de bonnes études.

4. RECRUTEMENT ET INSCRIPTIONS :

1. Conditions d'entrée

● Le recrutement des élèves s'appuie sur deux points :

- Des tests physiques et des tests d'aptitudes à la pratique du football (observation en matchs)
- Les dossiers scolaires des candidats seront ensuite étudiés par l'équipe pédagogique ainsi que le chef d'établissement.

La réussite aux seules épreuves sportives ne signifie pas que l'élève est admis ; l'examen approfondi du dossier scolaire avec le bulletin du 3^{ème} trimestre attestant du passage en classe supérieure par la commission d'admission en décidera. La communication du résultat des épreuves sera faite par voie postale.

- L'établissement ne possède pas d'internat. Il est donc indispensable de déterminer le temps de trajet (du domicile au collège Victor SCHOELCHER) et le moyen de transport le plus approprié matin et soir avant de s'engager dans cette voie.

2. Conditions de maintien

Le maintien dans la section sportive football dépendra de l'assiduité aux entraînements, des résultats scolaires et des résultats sportifs obtenus.

Une convention sera établie entre l'élève et les différentes parties concernées.

La famille sera invitée en cas de résultats scolaires jugés insuffisants par le conseil de classe ou de non respect des règlements du collège, à retirer son enfant de cette section et à le réinscrire dans le collège de son secteur.

3. Inscriptions

Les dossiers de candidatures sont à retirer au club de foot de l'US Torcy, 10 rue Bazard 77200 TORCY et à retourner pour le vendredi 19 mars 2021 dernier délai.

4. Renseignements complémentaires

Pour tout autre renseignement, vous pouvez vous adresser à M.LACLEF Eric au 0686490006

Lu et Approuvé, le.....

Les parents
(date et signatures)

La principale,

Madame FRASNIER